

La néologie par traduction en tamazight : Les procédés employés et leurs effets de sens

Par : **GUERCHOUH Lydia**
*Maitre assistante Langue et Culture Amazighes
Université de Tizi Ouzou*

Introduction :

La création néologique en langue berbère s'effectue le plus souvent en dehors des institutions spécialisées. Le besoin en matière d'expression et le vide assez important en matière de vocabulaire dans la langue a engendré des tentatives d'innovations induisant une diversité précoce des inventaires néologiques. Cette variation, très souvent perçue négativement par les locuteurs, a été élaborée dans un objectif unique et pour un public restreint car elle émane généralement des médias et destinée à une certaine classe d'auditeurs et de lecteurs.

En effet, ces créations néologiques ne sont dans ces situations que le résultat d'un besoin immédiat de communication sans intention de standardisation et de normalisation de la langue. C'est ainsi que nous constatons à travers leur production des calques d'autres langues, des néologismes individuels et des néologismes créés par traduction.

Le recourt à ce dernier type de création lexicale est généralement observé lorsque la dénomination de source est construite soit par syntagmation soit par affixation renvoyant à un signifié stable et déterminé. Leurs équivalents, établis le plus souvent par une traduction littérale ou par calque, engendrent des interprétations diverses et instables au point où l'on perd même rapidement le sens qu'on leur a octroyé à leur création et que l'on s'éloigne du sens traduit.

Quelles sont donc les raisons des écarts de ces néologismes au niveau de leur structure et quelles sont ses conséquences sur le plan sémantique ?

I. Les procédés employés dans la néologie par traduction :

Il conviendrait de définir ce que nous faisons couvrir au concept « néologie par traduction » et en quoi il se distingue de celui de calque linguistique.

En effet, la néologie par traduction couvre la traduction de toute notion ou syntagme au sens figé dans la langue source. Ce qui le distingue du calque linguistique c'est qu'il ne concerne pas les syntagmes construits mais uniquement les synthèmes et syntagmes dont le signifié est figé ou semi figé. En outre, la néologie par traduction consiste en la traduction réfléchie de chaque élément constituant la notion traduite alors que le calque linguistique consiste

en la transposition d'une structure complète sans tenir compte des règles de combinaison connues dans la langue cible.

- 1. La juxtaposition ou la détermination adjectivale :** très rarement employée. Essentiellement lorsque la structure du nom apposé peut former un adjectif avec la suffixation de « an » qui est la plus répandue et la plus connues par analogie.
- 2. La détermination complétive :** elle est la plus utilisée même lorsque l'élément traduit est un affixe.
- 3. La détermination à l'aide de l'expansion indirecte :** très employée aussi notamment lors de la traduction des adverbes ou des affixes à sens adverbial.
- 4. La construction syntagmatique :** elle concerne la traduction de notions ou syntagmes n'ayant pas d'équivalents précis et aussi lorsque l'équivalent dans la langue source a perdu ses capacités dérivationnelles.

II. L'incidence de la traduction sur les néologismes et les raisons de son échec :

Dans tout acte de traduction, il ne suffit pas de connaître les deux langues source et cible mais il importe également de maîtriser les deux cultures ainsi que les éléments extra linguistiques reliés à l'auteur et à son environnement. Par ailleurs, toute traduction, aussi bien soit-elle, elle n'égalera jamais le texte original, elle demeure juste un moyen

d'échange culturel et de diffusion. C'est pour cela qu'il est recommandé d'éviter cette procédure notamment dans la création terminologique qui cherche la précision.

Nous essayerons à travers ce qui suit, d'identifier les problèmes que pose la traduction dans les tentatives de création néologique individuelle au niveau structurel et sémantique ainsi que les obstacles que rencontre cette procédure au niveau de la langue cible (berbère).

II.1. L'absence (manque) d'inventaires d'affixes à signifié stable :

Les morphèmes dérivationnels ne permettent pas uniquement l'économie du langage mais ils facilitent l'apprentissage des langues en se servant d'une seule base.

Ex : S wudem unṣib officiellement

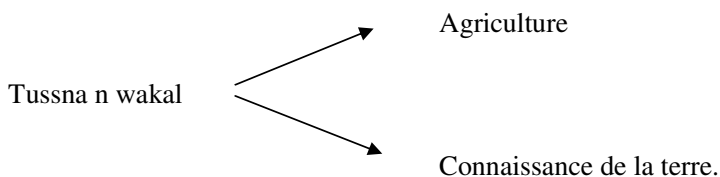
Dans ce genre d'exemples, on traduit un seul monème par un syntagme complet qui ne renvoie pas tout à fait au sens initial de la langue source : les syntagmes sont toujours sujets à diverses interprétations qui se réduisent dans le cas des synthèmes. On peut donc relever à partir de ce syntagme plusieurs significations dont :

- avec un visage sérieux.
- d'un air sérieux.
- d'une manière juste et claire...

En effet, lorsqu'on traduit un monème appartenant à une catégorie lexicale identifiée par un syntagme ayant même la capacité de s'autosuffire, le sens est toujours approximatif puisque cette traduction ne nous permet pas d'obtenir des unités appartenant à la même classe du lexème traduit, ce qui l'éloigne de son sens source.

Ainsi, l'existence d'un inventaire de morphèmes tels : les morphèmes adjectivés, les morphèmes adverbialisateurs, les morphèmes nominaux, ... réduirait efficacement la néologie par traduction syntagmatique au profit de la synthématique.

Si l'on recourait aux morphèmes comme « logie » au sens de « science », on n'aurait pas eu les ambiguïtés sémantiques de type :



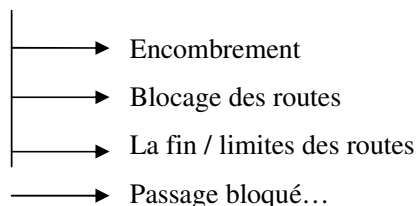
II.2. La flexibilité de la traduction par syntagme :

Contrairement à l'affixation, la syntagmation à référence sémantique commune est très souvent sujette à des interprétations différenciées assez pertinentes dans la compréhension.

Le lexique de Mouloud MAMMARI, étant à priori l'unique référence terminologique des écrivains dans cette langue, entraîne une

variation des signifiants renvoyant au même signifié traduit, dans la mesure où au lieu de se référer aux procédés dérivationnels de la langue qui aurait homogénéisé ces créations, on procède à la combinaison de plusieurs lexèmes qui rend leur assimilation et leur diffusion plus difficile puisqu'on enregistre des ambiguïtés sémantiques résultant de l'addition des signifiés et non d'une référence sémantique commune comme c'est le cas des synthèmes et des composés.

Ex : aḥbas n-yiberdan



Le contenu sémantique « concentré » des morphèmes dérivationnels aussi bien au niveau sémantique que syntaxique, ne peut être rendu par une combinaison de lexèmes qui n'ont pas la capacité de précision des affixes.

II.3. La restriction ou l'élargissement sémantique engendré par la traduction :

La traduction, comme sa définition l'explique, ne rend jamais compte de la même référence sémantique de la langue source. A cette imperfection s'ajoute la maladresse de la traduction par syntagme qui

induit soit des restrictions de sens ou au contraire un élargissement de même ordre en référence aux différences culturelles, linguistiques, ...

Ex : Ttawil n usesmed → climatisation

Dans cet exemple, le lexème de la langue source regroupe deux significations alors que dans la langue cible, il est traduit avec restriction de sens et ne couvre qu'un seul aspect de ce concept. Ceci est non seulement d'ordre linguistique mais il est rattaché à la situation climatique qui met l'accent sur cet aspect (chaleur).

Ex : timrabdin n yirumyen → sœurs blanches

Là aussi, on a réduit une dénomination d'ordre de religion à une sélection de population.

Par ailleurs, le sens du syntagme « atelier d'écriture » a été étoffé et élargit dans « aselmed n tira » qui regroupe tout enseignement de l'écriture alors qu'il ne cible, dans la langue source, qu'un seul aspect, celui de l'apprentissage de la rédaction ou des règles de transcription qui sont en majorité d'une durée limitée dans le temps.

II.4. La mauvaise exploitation des prépositions et fonctionnels lors de la traduction :

Dans toutes les langues, les prépositions et les autres fonctionnels ont tous des signifiés particuliers les distinguant les uns des autres.

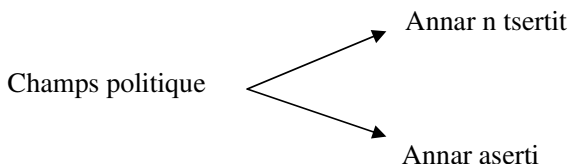
Lors de la traduction, ceux qui manient la langue n'ont en général aucune formation linguistique. Du coup, les adjectifs sont traduits par des compléments déterminatifs ou par des participes ou des verbes d'état.

Ex : Unuyen d yiniyen dessins ~~coloriés~~

L'apposition et la détermination adjectivale sont très souvent traduites par la préposition d'addition « d » pour échapper à la juxtaposition qui, selon les créateurs, n'est pas tolérée dans la langue source.

Aneḥbus n leqraya mebla tilisa grève ~~illimitée~~

Dans cet exemple, le déterminant « mebla tilisa » peut aussi bien se référer au premier comme au second lexème, ce qui n'est pas le cas dans la langue source où les rapports sont bien précis.



Parfois, la non maîtrise du fonctionnement et de la sémantique des fonctionnels fait que l'on retrouve les deux constructions dans le même récit alors qu'ils renvoient à deux sens différents.

II.5. Problèmes de conceptualisation :

La plus importante raison de l'échec de la néologie par traduction est d'ordre conceptuel. La langue berbère reste une langue « populaire » loin des domaines où l'argumentation et la description ont besoin de concepts construits et précis. C'est d'ailleurs la principale raison qui a fait que les sujets traités en berbère relèvent de l'ordre du général.

Ex : aceyyeε yef lqæa —————> émission terrestre

Si l'on se réfère à la langue source, nous constaterons que « émission » et « envoi » sont deux notions différentes bien qu'elles se partagent certains sèmes de base. Il est clair que la première est un concept employé dans certains domaines spéciaux alors que la seconde est un terme courant. Dans la langue cible, c'est le terme courant « ceyyeε » qu'on a essayé de conceptualiser et du coup on ne distingue plus les deux signifiés de la langue source et le concept perd alors un peu de sa précision et est vulgarisé par cette traduction « populaire ».

II.6. Combinaison maladroite des signifiés :

Ur as-tzemmer texrit la n unelmad la tin n uxeddām

La.....la est employé dans un sens régressif et non le contraire car ceci suppose que le travailleur est plus pauvre qu'un étudiant.

Tilufa yessefrahen

Combinaison d'un signifié négatif avec un déterminant positif.

Conclusion :

La néologie par traduction est un procédé très utilisé par les amateurs des écrits en berbère. Ils y recourent parce que, d'un côté, il existe très peu de glossaires terminologiques et le peu qui existe n'est pas mis à leur disposition, et de l'autre parce qu'ils n'ont pas reçu de formation linguistique leur permettant de remplir les cases vides lorsque la nécessité est pressante.

Ce qu'on peut retenir de cette petite analyse lexicale de quelques écrits des médias est que très peu d'efforts sont fournis par les auteurs et que leur objectif premier ne réside pas dans la qualité de leur production mais dans le souci de l'intercompréhension. On assiste alors non seulement à une déformation de la langue et de ses structures mais aussi à une difficulté d'intercompréhension puisque les lecteurs ne reconnaissent plus leur langue qu'ils jugent d'ailleurs totalement différentes de celle de leur quotidien et qu'elle est bien difficile à assimiler.

Sans suggérer l'isolation de cette technique de création lexicale, on dira, au contraire, que c'est une technique qui a toute son importance lorsqu'elle est bien exploitée en référence aux deux langues sources et cibles, notamment dans la précision puisqu'elle permet d'avoir un modèle ayant fait ses preuves.

Eléments bibliographiques :

1. ACHAB R., (1991), « Problèmes de néologie berbère. Remarques sur l'AMAWAL », in. Etudes et documents berbères N 08, PP. 97-111.
2. ACHAB R., 1996, La néologie lexicale berbère, Ed. Peeters, Paris.
3. KAHLOUCHE R. (1992), Le berbère (Kabyle) au contact de l'arabe et du français. Etude socio-historique et linguistique. Thèse pour le Doctorat d'Etat en linguistique, Université d'Alger.
4. KAHLOUCHE R. (1993), « diglossie, norme et mélange de langue, étude de comportement linguistique de bilingues, berbère (kabyle) – français », Cahiers de linguistique sociale N° 22, Université de Rouen, France.
5. KAHLOUCHE R. (1994), « L'emprunt lexical et son incidence sur les structures de la langue. Le cas du berbère (Kabyle) au contact de l'arabe et du français », in. Acte du Symposium linguistique franco Algérien de Corti, 09-10 Août 1993, PP. 11-23.
6. KAHLOUCHE R. (1996), « Critères d'identification des emprunts en berbère (Kabyle) », in. Cahier de linguistique sociale, Collection Bilans et Perspectives, Rouen, PP. 99-111.
7. MAMMERI M. (1989), Amawal n tmazišt tatrart, Awal, Alger.
8. OUSSALEM M.O. (1999), « Quelques éléments sur les problèmes de l'expression en tamazight dans des usages modernes », Timmuzgha N° 02, revue du Haut Commissariat à l'Amazighité, Alger.